## CONCLUSIONS GENERALES

Le Colloque a mis en évidence la simultanéité et la gravité de la crise charbonnière qui a touché tous les pays miniers d'Europe occidentale dès le début des années 1960. Pendant la période de reconstruction, jusque 1950-51, les objectifs quantitatifs priment dans le cadre de chaque politique nationale d'où des divergences entre les rythmes d'investissement. Le retour aux conditions normales a entraîné partout la modernisation dans une optique de productivité pour des raisons de concurrence entre pays dans la perspective de l'ouverture du marché européen d'abord et, à partir de 1953-1954, devant la montée de la concurrence pétrolière. Après 1956, la conjoncture devient incertaine car la crainte d'un retour à la pénurie surgit avec la crise de Suez. Aussi est-ce surtout de 1959 à 1963 que la modernisation s'oriente vers la concentration des puits mais en ordre dispersé, faute d'accords entre pays membres de la Ceca. C'est l'époque où les stocks augmentent à la suite de la chute de la consommation. Hausse de la productivité et réduction de la production se conjugent pour entraîner une baisse spectaculaire de l'emploi. De 1959 à 1982, l'emploi a baissé d'environ 60 % au Royaume Uni et en Allemagne Fédérale, 80 % en France, 85 % en Belgique. Dans les pays de la C.E.E., le métier de mineur de fond, sous sa forme traditionnelle, est en voie de disparition

Le processus de fermeture des puits a-t-il été freiné par le premier choc pétrolier en 1973-74? Une période tâtonnante s'ouvre où un acroissement de la production est même envisagé dans certains bassins; les intentions reflètent le souci d'assurer l'indépendance énergétique nationale mais restent conditionnées par la question des coûts. En France, les déclarations politiques n'ont pas empêché la poursuite de la récession parce que l'orientation fondamentale est de miser sur le nucléaire. Le R.F.A., au contraire, mise sur le pluralisme des sources énergétiques et maintient une production charbonnière élevée (électricité thermique et coke). La politique belge, tournée comme en France, vers le nucléaire, tente néanmoins quelques investissements dans les derniers charbonnages. En Grande-Bretagne, où est maintenue une structure de

consommation énergétique traditionnelle pour le chauffage domestique et les centrales thermiques, le relais du pétrole de la mer du Nord s'affirme.

La modernisation se poursuit particulièrement dans la mécanisation de l'extraction et le traitement du charbon. Quelques gisements à ciel ouvert sont mis en valeur. La plupart des bassins ont été, pour des raisons géologiques, incapables d'adopter des systèmes techniques nouveaux d'où un coût persistant de la main d'oeuvre dans le produit final et ce sont les prix de revient trop élevés qui acculeront les puits à la fermeture. La modernisation et les fermetures ont évidemment créé de graves problèmes pour une main d'oeuvre dont le recrutement avait posé, sauf en Grande-Bretagne, bien des difficultés dès le lendemain de la guerre. La qualification utile est rare et, d'autre part, la crise économique qui suit le choc pétrolier limite la mobilité ouvrière.

Tous les pays de la CECA puis de la CEE ont connu ces phénomènes selon des rythmes variés et avec une intensité différente en raison de la richesse et des caractères particuliers de leurs gisements ainsi que de la politique de leurs gouvernements. Les prix internationaux des énergies nouvelles - pétrole et gaz naturel -, la perspective du nucléaire ont joué un rôle plus déterminant que les différents modes de propriété et de gestion des houillères.

Encore que l'appréciation des coûts, notamment en raison des subventions, pose des difficultés méthodologiques. Il est patent néanmoins que les bassins concernés ont connu une évolution semblable malgré des régimes juridiques différents. Par delà les régimes juridiques, la prise en charge directe ou indirecte des Etats a été partout la règle. Même dans le cadre "supranational" de la CECA puis de la CEE, le politique de "juste retour" des contributions a eu tendance à s'appliquer. Dans le cas français, l'administration s'est interposée entre l'exécutif européen et les "Houillères" nationalisées pour affecter les aides. L'organisme supranational n'a-t-il été qu'un paravent destiné à couvrir et à justifier aux yeux des opinions nationales et des mineurs des mesures commandées par la politique économique des pays concernés? Inséparable des coûts énergétiques, la question du charbon relève d'un choix politique. En Belgique, par exemple, l'incorporation des prix du charbon, notablement supérieurs aux prix étrangers, handicapait fortement les industries exportatrices dont la sidérurgie. Imposé de l'extérieur comme une nécessité, en raison d'impératifs économiques supposés inéluctables, le choix était plus facilement accepté par une opinion inquiète et même réticente. Mais qui tirait finalement profit du déclin voire de la disparition du charbon européen? Qui a joué au niveau international le rôle décisif? Certains Etats ont-ils été favorisés aux dépens d'autres? Ces questions, posées au cours des discussions, sont restées sans réponse.

Il semble néamoins certain que la politique des coûts de production et la récession de la main d'oeuvre étaient déjà envisagée sinon ouvertement décidée avant que la CECA n'entre en jeu. La France qui a réussi à maintenir plus longtemps son indépendance énergétique, l'a également appliquée avant son adhésion au Marché Commun. L'essai sur le comportement du patronat belge de 1945 à 1955, donc avant l'éclosion de la crise décisive, montre pour d'aucuns un certain découragement, pour d'autres un désengagement qui ont précédé la conjoncture.

Bref, les rôles respectifs des protagonistes du déclin du charbon européen soint loin d'être élucidés. Devaient être menées des analyses scientifiques du management au sens large du terme, à savoir des organismes de direction et de décision. On a souligné que la nationalisation française, si elle a intégré la représentation ouvrière dans les conseils d'administration, ne s'est jamais traduite par une "participation ouvrière"; la défaite du Parti Communiste Français et de la C.G.T. à l'automne 1947 a signifié la fin du contrôle ouvrier qui s'était développé dans le contexte de l'épuration et de la bataille de la production.

A propos de relations négociées ou conflictuelles entre la direction patronat et pouvoir public- et les mineurs- syndicats ou masse de ceuxci- les discussions, et notamment l'intervention de syndicalistes, ont dégagé des similitudes et des divergences. Divergences des réactions 
syndicales qui tiennent sans doute aux traditions et structures syndicales 
propres à chaque pays ainsi qu'aux différences de propriété et de gestion 
mais plus encore au degré de puissance des fédérations minières qui leur 
permet ou non de peser sur les décisions et de défendre les intérêts de la 
corporation menacée.

Il n'y a eu aucune riposte syndicale européene face à la politique commune. Des solidarités certes mais pas de grève de soutien...Pourquoi? Dans son étude comparative, Joël Michel met l'accent sur une certaine impuissance syndicale qui aurait incliné les fédérations ouvrières plutôt à négocier pour limiter les effets nocifs de la récession

qu'à engager une résistance ouverte. Les grèves ponctuelles de riposte ont été peu nombreuses. L'analyse des actions menées lors de la fermeture des bassins wallons en Belgique par le syndicat socialiste étaye cette interprétation ainsi que le témoignage d'un syndicaliste français sur l'attitude de la C.F.D.T. Les syndicalistes britanniques qui venaient de vivre le grève de 84-85 la contestèrent au cours du Colloque, admettant que les suppressions d'emplois n'entraînèrent aucune grève de 1958 à 1968: en effet un compromis social, un consensus avait été établi en Grande Bretagne entre les mineurs et le gouvernement même conservateur. Margaret Thatcher a rompu la tradition défendue certes par les travaillistes mais aussi par Mac Millan et Enoch Powell. Il faut savoir aussi que 250.000 emplois nouveaux environ ont été créés dans les bassins houillers en voie de fermeture dans les années 60.

Des enquêtes plus approfondies devraient s'attacher aux luttes (nature, forme, intensité) en les replaçant dans le contexte politique et économique des pays concernés. L'importance du politique s'est bien dégagée dans les positions prises par les syndicalistes C.G.T. de Montceau-les-Mines en 1954, d'après le témoignage de l'un d'eux. Les structures des communautés minières sont également un paramètre à ne pas négliger.

Pour l'Allemagne, les recherches de Mark Roseman ont conclu à des bouleversements profonds dès avant la crise du charbon. Les séquelles du nazisme, l'occupation étrangère, la participation de l'Allemagne avec le reflux massif des populations de l'Est vers l'Ouest expliquent avec la modernisation des bassins, parallèlement au "miracle", la formation d'une nouvelle communauté minière hautement qualifiée. L'immigration étrangère, qui s'affirme vers la fin des années 50, a introduit une autre dimension. Là, le processus est complexe. Si Anne Morelli a prouvé au cours du Colloque que les mineurs d'origine italienne n'ont pas été en Belgique les "jaunes" qu'avaient espérés les autorités, leur faible taux de syndicalisation n'a pu que déforcer la résistance. En Angleterre, certains bassins sont restés très militants tout en comptant des mineurs venus d'autres régions déjà délaissées ou de Pologne ou, dans les années 60, du Commonwealth. Le fait que d'autres ouvriers ne se fixaient pas autour des charbonnages et le phénomène de la "navette", souligné pour l'Angleterre et la Belgique, défavorisaient la cohésion de la communauté. La grève de 84-85 a néanmoins démontré la combativité du mineur britannique même s'il ne forme plus qu'une

minorité dans les bassins houillers. On a insisté sur le rôle dans celle-ci des femmes de mineurs; elles se sont mises à travailler dans les entreprises créées pour remédier au déclin des houillères et y ont acquis une expérience de la lutte qui manqait parfois aux mineurs eux-mêmes.

La disparition du métier traditionnel, la désaffection généralisée à l'égard du travail du fond sont à la fois des signes et des facteurs de la transformation des communautés minières. Le turn-over particulièrement élevé dans les mines belges, mais constaté également en France et en Allemagne, qui s'explique dans les années 60 par la prospérité économique et qui explique les appels réitérés à l'immigration étrangère n'a pu qu'affaiblir la communauté minière. Celle-ci n'était-elle pas en train de s'effriter avant même la fermeture des puits? Les réactions ne sont pas les mêmes dans les régions de mono-industrie que dans les zones économiquement diversifiées.

Qu'en est-il de la cohésion culturelle de la communauté? Les retraités mineurs - qui n'ont pas encore fait l'objet d'approche d'ensemble- restent le seul pôle d'attache fragile, car menacé par le temps, des traditions. Celles-ci font bien l'objet d'entreprises de sauvetage qui visent à en perpétuer le souvenir, sinon les mythes et beaucoup d'anciens mineurs s'y intéressent; des musées de la mine s'ouvrent un peu partout. La démarche entérine plutôt la disparition de la communauté. De même, une enquête conduite dans les bassins du Nord de la France tend à montrer que les nouveaux travailleurs sortis du rang des anciens mineurs ou leurs descendants ont perdu la conscience de cette cohésion culturelle tout en habitant toujours sur les anciens lieux houillers. Des études complémentaires sont nécessaires pour mesurer les effets de la reconversion dans ce domaine. Une dernière question se pose: là où la mine subsiste encore, l'ancienne culture minière résiste-telle? Quels sont ces "nouveaux mineurs" fils de la mécanisation du fond dont le métier est si différent de celui de leur père, ou grand-père et qui vivent désormais dans un milieu ouvert à toutes les influences culturelles, diffusées par l'audiovisuel.

On peut même se demander si la notion même de communauté minière a encore un sens. L'hypothèse qui a surgi des débats est qu'elle a disparu en Europe Occidentale presqu'avant la fermeture des bassins houillers.

En conclusion, le Colloque a posé des questions, ouvert des perspectives de recherche. Il a montré que seule la confrontation internationale permettra de relativiser les études en cours et de tirer des conclusions sérieuses sur les causes et les effets de la politique charbonnière conduite en Europe occidentale depuis les années 1950.